

QUELQUES INFORMATIONS SUR LE PAYS

1. Situation géographique

Pays continental situé en plein cœur de l'Afrique occidentale, le Niger couvre une superficie de 1 267 000 km². Il est limité au nord par l'Algérie et la Libye, au sud par le Nigeria et le Bénin, à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso, à l'est par le Tchad.

2. Climat / Hydrologie

La caractéristique principale du climat est sa sévérité et sa forte instabilité, se traduisant par la faiblesse et l'irrégularité de la pluviométrie dans le temps et dans l'espace et des variations de température fortement contrastées. De plus, la baisse du régime pluviométrique s'est traduite par le déplacement en quelques décennies des isohyètes vers le sud de plus de 100 km.

Le réseau hydraulique est réduit à un seul cours d'eau permanent, le fleuve Niger, qui traverse le pays sur 550 km. Ce dernier subit de plein fouet les effets de la sécheresse, puisque le débit maximum est proche de 0 en mai.

Dans l'Est du pays, la partie nigérienne du Lac Tchad qui représentait tout au long de l'année une disponibilité en eau d'au moins 3 100 000 m³ a pratiquement disparu en raison de la sécheresse et des ouvrages hydrauliques réalisées au Nigeria.

3. Population

Avec une population estimée à 10 400 000 habitants en l'an 2000, il enregistre le taux de croissance parmi les plus élevés au monde (3,3%).

- Enfants 0-11 mois = 4, %
- 12-59 mois = 21,3%
- Femmes en âge de procréer = 22%.

La population rurale représente 84,8% et la population urbaine 15,2%. La répartition spatiale de la population reste très inégale. Plus des 3/4 de cette population est concentrée sur le 1/6ème du territoire national.

4. Organisation administrative

Le pays est divisé en sept (7) régions. La commune urbaine de Niamey a également rang de région. Les régions sont divisées en 36 départements érigés en collectivités territoriales. Le pays compte également dix huit (18) communes urbaines, trois communes rurales et 27 postes administratifs. Ces structures sont respectivement dirigées par des préfets, des sous-préfets, des maires et des chefs de postes administratifs.

Le régime est semi-présidentiel. L'exécutif est formé du président élu pour cinq ans au suffrage universel, et du premier ministre.

5. Economie

L'agriculture, qui occupe près de 90% de la population active, subit les effets néfastes des aléas climatiques et ne suffit pas à satisfaire les besoins alimentaires nationaux.

L'élevage constitue la 2ème source principale d'exportation et représentait 12% du PIB en 1995. Il subit également les effets de la sécheresse au fil du temps.

PNB par habitant : 190 USD
Taux d'inflation : 2,9%.

Près des 2/3 de la population nigérienne vit en dessous du seuil de pauvreté (63%). La dette en % des exportations, biens et services est de 9%.

6. Statistiques générales

Le Niger est classé parmi les derniers pays de la planète en termes d'indice de développement humain (IDH=0,206) selon le dernier rapport du PNUD. Le taux de scolarisation est de 36% pour les garçons et de 22% pour les filles et le taux d'alphabétisation de 21% pour les hommes et de 7% pour les femmes.

7. Système de santé

Le système de santé du Niger comprend :

- Un niveau central chargé de l'appui stratégique
- Un niveau intermédiaire (région) chargé de l'appui technique
- Un niveau district (arrondissements et communes) correspondant au soutien opérationnel

Taux brut de mortalité : 20 pour mille

Taux de mortalité infantile : 162 pour mille

Taux de mortalité infanto-juvenile : 275 pour mille

8. Aperçu sur le PEV

Le Programme Elargi de Vaccination (PEV), mis en place en 1998 par le gouvernement nigérien avec l'aide des partenaires au développement, appartient à une série de programmes verticaux dont l'objectif essentiel est d'aider le Ministère de la santé publique dans la mise en œuvre de sa politique de santé.

La mise en place du PEV au Niger a suivi plusieurs étapes :

- 1982 : L'idée de réviser la politique et la stratégie de vaccination dans le pays commence à faire chemin
- 1983 : Le forum de Maradi sur la santé demande au gouvernement la mise en œuvre du PEV
- 1984 : Elaboration d'un plan d'opérations
- 1987 : Création de la direction nationale du PEV avec pour mission l'organisation, la mise en œuvre et le suivi des activités
- 1988 : Démarrage des activités dans les PMI des chefs lieux de départements et les équipes départementales d'hygiènes et de médecine mobile

Malgré ce soutien financier, matériel et technique important, le programme enregistre des résultats en deçà des espérances : le taux de couverture vaccinal du Niger reste le plus faible de l'Afrique : 25% contre une moyenne africaine de 60%.

Dans la perspective de la relance des activités par l'Etat avec l'appui de ses partenaires, il est impérieux de redynamiser le PEV en procédant à une restructuration.

Taux de couverture vaccinale en 2000 (*Rapport UNICEF*)

Enfant de 0 à 12 mois :

- BCG : 36%
- DTC3 : 21%
- VPO3 : 21%
- Rougeole : 25%
- VAT2 : 19%